

Transports, logistique et tourisme

Un développement du territoire lié à la mobilité des personnes et des biens

En 2013, le domaine professionnel des « transports, logistique et tourisme » représente 6 % de l'emploi guyanais. Bien que l'évolution des emplois ait été stable entre 2008 et 2013 (+ 0,2 % par an), les perspectives apparaissent favorables. Les intentions de recrutement sur la période 2014-2017 sont à la hausse par rapport à 2010-2013 : en moyenne près de 330 projets annuels pour la période la plus récente contre 230 auparavant.

Pour moitié, ce domaine professionnel regroupe des emplois de conducteurs de véhicules, dont l'emploi est en retrait sur la période (- 0,8 % par an). Cette famille professionnelle ne regroupe cependant pas les conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics dont l'emploi a quant à lui, augmenté sur la période (+ 4,5 % par an). L'autre moitié réunit des ouvriers de la manutention (30 %), des métiers d'administratifs et de commerciaux des transports (13 %) ainsi que des cadres et agents d'exploitation des transports. En particulier, même si leur part dans l'emploi est faible, la progression des agents administratifs et commerciaux des transports a été particulièrement dynamique (+ 7,8 % annuellement) en lien notamment avec l'augmentation du trafic aérien.

Développement des besoins au vu de la dynamique démographique

L'ensemble de ces emplois liés soit au transport de passagers, soit à celui de marchandises, est fortement conditionné par la situation économique globale. Une activité favorablement orientée génère une intensification des échanges commerciaux et par conséquent un recours aux métiers de ce domaine professionnel. De même, un dynamisme de la consommation des ménages engendrera une plus forte demande en matière de voyages, tourisme, etc. Par ailleurs, l'organisation et le développement de circuits de transports et d'échanges sont im-

portants en raison de l'étendue du territoire guyanais mais où le maillage routier est limité. Ainsi, un plan global des transports et déplacements de la Guyane (PGDT) définissant les investissements nécessaires en termes d'infrastructures mais également de schémas de déplacements et de desserte du territoire a été finalisé en 2013. Près de 40 % des ménages guyanais ne possèdent pas de voiture limitant leur accès à certains équipements ainsi qu'au marché du travail en l'absence de transports en commun développés. Conséquence du dynamisme démographique, les effectifs d'élèves augmentent rapidement et le transport scolaire doit s'adapter. Dans ce contexte, l'emploi du domaine professionnel des transports, logistique et tourisme devrait s'orienter positivement. Concernant les métiers de la manutention, conséquence de l'automatisation d'une partie des tâches, les emplois d'ouvriers non qualifiés tendent à se réduire au profit de ceux qualifiés dans la maîtrise des équipements spécifiques à la manutention.

Les métiers du domaine sont peu concentrés dans un unique secteur économique. Si celui des transports et de l'entreposage est assurément le premier avec 39 % des emplois, l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et le secteur du commerce en représentent chacun un peu de plus de 15 %. En effet, une partie des conducteurs évolue dans des services relevant directement de collectivités locales ou est spécialisée dans le secteur de la santé (transports sanitaires). De même, on retrouve principalement les ouvriers de la manutention dans le secteur du commerce.

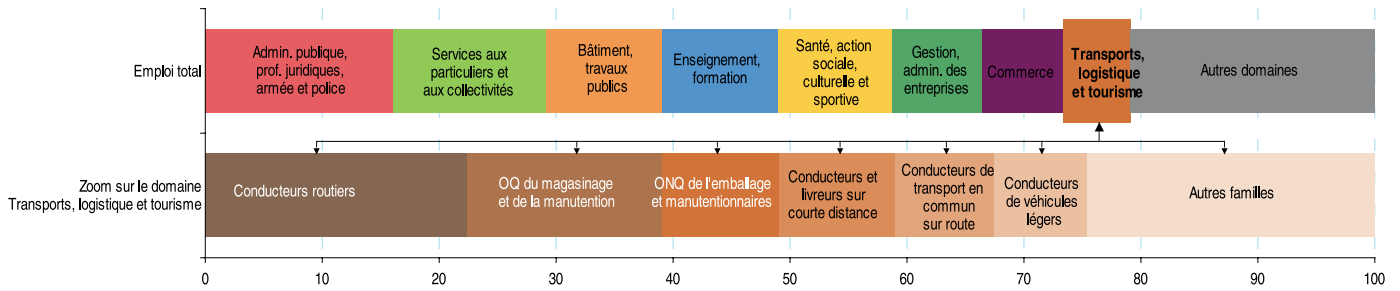
Des métiers physiquement contraignants

Les actifs du domaine sont plutôt jeunes. Seuls 24 % d'entre eux sont âgés de 50 ans ou plus tandis que quatre actifs occupés sur

dix ont moins de 35 ans. Les 50 ans et plus sont plus présents dans les emplois les plus qualifiés, leur accès à l'emploi se faisant notamment plus tardivement par l'expérience professionnelle acquise. À l'inverse, ceux-ci sont faiblement représentés parmi les administratifs et commerciaux et les ouvriers non qualifiés de la manutention (parts inférieures à 20 %). Dans le cas de la manutention, cette jeunesse est associée à un taux de turnover externe élevé expliqué en partie par les conditions de travail difficiles et une précarité plus accrue de l'emploi. Ainsi, le domaine professionnel des transports, logistique, tourisme fait partie de ceux où la part d'actifs occupés exposés à plusieurs types de risques psychosociaux est parmi les plus élevées. Au niveau de la France, 82 % déclarent être exposés à un manque d'autonomie et de marges de manœuvre tandis que 72 % sont exposés à des risques générés par des situations de rapports sociaux difficiles, notamment ceux relatifs à un manque de reconnaissance.

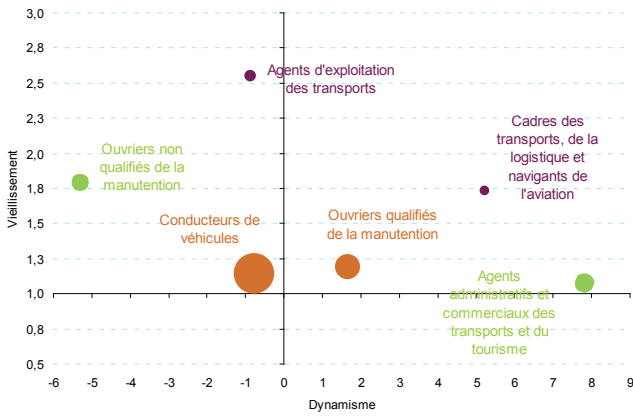
En 2013, le domaine compte en Guyane 12 % de femmes. Si elles sont majoritaires en tant qu'agent administratif ou commercial, elles sont peu présentes parmi les ouvriers de la manutention et les conducteurs de véhicules. Les natifs de la région sont majoritaires dans l'ensemble des familles de métier à l'exception de celles des cadres des transports et de la logistique qui réunit moins de 4 % des emplois du domaine. Par ailleurs, le niveau de qualification exigé pour ces emplois est variable, une partie n'étant pas contrainte par un niveau de diplôme élevé. Ainsi, 36 % des actifs guyanais occupant un emploi dans ce domaine sont peu ou pas diplômés et 35 % possèdent un certificat d'aptitude professionnel ou un brevet d'études professionnelles. ■

29 Poids de l'emploi du domaine des transports, logistique et tourisme dans l'emploi total et répartition de ce domaine selon les principales familles de métiers (niv. fap 225) qui le composent en 2013 (en %)



Lecture : le domaine des transports, logistique et tourisme représente 6% des emplois parmi lequel 22% sont des conducteurs routiers.
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

30 Dynamisme et vieillissement des familles professionnelles (niv. fap 87) du domaine des transports, logistique et tourisme entre 2008 et 2013



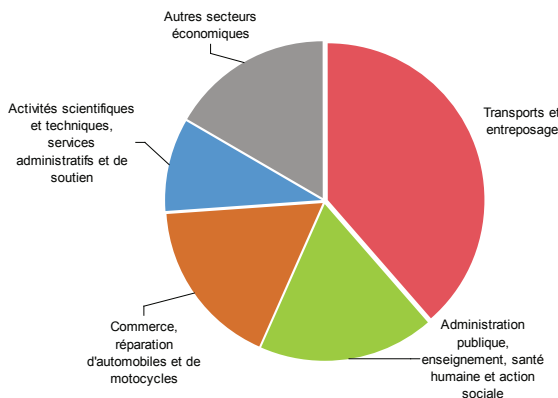
Lecture : les cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation représentent 3% de l'emploi du domaine. L'emploi y a augmenté de 5,2% par an entre 2008 et 2013. La part des seniors (=> 50 ans) est supérieure à 30%. Celle-ci augmente entre 2008 et 2013.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

31 Pyramides des âges du domaine professionnel des transports, logistique et tourisme en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 12% des effectifs des transports, logistique et tourisme ont entre 35 et 39 ans.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

32 Répartition de l'emploi du domaine professionnel des transports, logistique et tourisme par secteur économique en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 39% des emplois du domaine relèvent du secteur économique des transports et entreposage.
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

33 Proportion d'actifs occupés exposés aux facteurs de risques psychosociaux (RPS en 2013, en %)

Transports, logistique et tourisme	
Intensité du travail et pression temporelle	62
Manque d'autonomie, de marges de manœuvre	82
Demande émotionnelle	35
Rapports sociaux difficiles	72
Manque de coopération, de soutien	40
Conflits, harcèlement	26
Manque de reconnaissance	52
Conflits de valeurs	37
Insécurité économique	34
Exposé à 3 dimensions ou plus	67
Exposé aux 6 dimensions de RPS	5

Champ : France entière ; ensemble des actifs occupés.
 Source : Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquêtes Conditions de travail ; traitement Dares.

Fiche métier

Conducteurs de véhicules

Vers une augmentation des effectifs de conducteurs de véhicules

Les conducteurs de véhicules forment la moitié des effectifs des emplois relevant des transports, logistique et tourisme. L'évolution du nombre de ces emplois n'a pas été positive entre 2008 et 2013 (- 0,8 % par an). La baisse des conducteurs et livreurs sur courte distance n'a pas été compensée par la forte augmentation des conducteurs de transport en commun, et dans une moindre mesure de celle des conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances). Toutefois, les intentions de recrutement de conducteurs de véhicules ont nettement augmenté depuis 2014 : d'une moyenne de 110 projets entre 2010 et 2013 à 190 entre 2014 et 2017. Sur cette dernière période, un tiers des projets sont jugés difficiles.

La famille professionnelle regroupe différents types de conducteurs : ceux orientés vers le transport en commun de personnes, ceux en charge du transport de marchandises : conducteur routier ou conducteur sur petites distances (à savoir la livraison en milieu urbain ne nécessitant pas obligatoirement un véhicule d'un tonnage important). La famille professionnelle des conducteurs intègre également les chauffeurs de taxis ou d'ambulances. Pour ces derniers, les projets de recrutement ont été plus nombreux au cours des dernières années et s'accompagnent d'une part plus importante de projets jugés difficiles. Les conducteurs de taxi ne peuvent pas exercer sans la possession spécifique d'un certificat de capacité professionnelle de conducteur taxi (CCPCT). De même, pour le transport sanitaire, les conducteurs recherchés doivent être titulaires d'un diplôme d'État d'ambulancier. Par ailleurs, pour les véhi-

cules de marchandises dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes et les véhicules de transports de passagers d'au moins huit places assises, le conducteur doit être en possession d'une carte de qualification (CQC) à renouveler tous les cinq ans. Ces différents types de certifications peuvent expliquer les difficultés de recrutement.

L'augmentation des besoins en conducteurs est concomitante à l'essor démographique. Soutenus par une très forte natalité, les effectifs de jeunes guyanais scolarisés tendent à s'accroître rapidement. Selon les projections de populations, le nombre d'élèves scolarisés devrait augmenter de près de 50 % entre 2015 et 2030. La construction ou l'agrandissement d'établissements scolaires s'accompagnent par conséquent de besoins accrus en termes d'organisation de transport scolaire. Par ailleurs, le projet de Transport Collectif en Site Propre (TCSP) de la Communauté d'agglomération du Centre littoral devrait générer une augmentation des effectifs de conducteurs de véhicules de transport en commun.

Les emplois sont majoritairement occupés par des natifs de la région

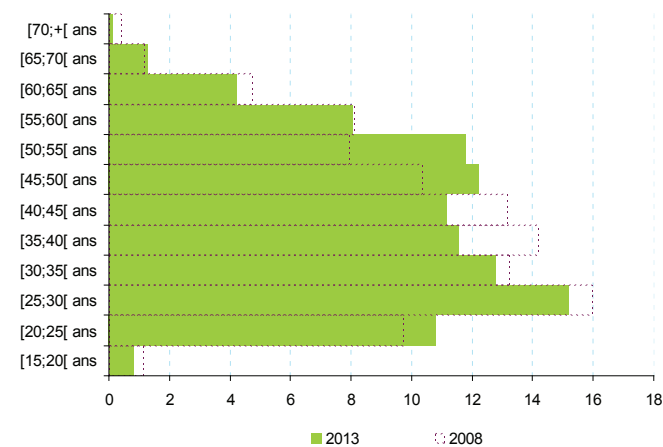
En Guyane, les emplois de conducteurs de véhicules sont quasi exclusivement occupés par des hommes (95 %). Les femmes sont légèrement plus représentées parmi les conducteurs de transport en commun (14 %) par rapport aux types de conducteurs. Quatre actifs occupés sur cinq est salarié, le non-salariat ne concernant qu'une partie des conducteurs routiers et de ceux de véhicules légers (taxi). Si 80 % des salariés bénéficient d'un contrat à durée indéterminée, les conditions de travail peuvent être

atypiques et contraignantes. Les horaires de travail peuvent, entre autres, être variables d'une semaine à l'autre. Les contraintes posturales liées à la conduite et la manutention de charges impliquent des risques physiques. Malgré un statut d'emploi peu précaire, le turnover associé à ces métiers est assez élevé. Cet état peut s'expliquer par une recherche de meilleures conditions de travail ou de rémunérations (le salaire horaire net médian s'élève à 9,9 euros) tout en réalisant le même métier. Les mobilités résultant d'un changement de famille professionnelle ne sont pas particulièrement élevées pour ces métiers. Les compétences spécifiques liées à ces emplois peuvent être moins facilement valorisables dans d'autres familles professionnelles.

En Guyane, 44 % des conducteurs de véhicules ne possèdent aucun diplôme et 32 % sont titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un brevet d'études professionnelles. Plus de la moitié (52 %) des emplois est occupée par des natifs de la région et un travailleur sur cinq est de nationalité étrangère. Les effectifs sont relativement jeunes : 40 % sont âgés de moins de 35 ans tandis qu'un travailleur sur quatre est âgé de 50 ans ou plus en 2013.

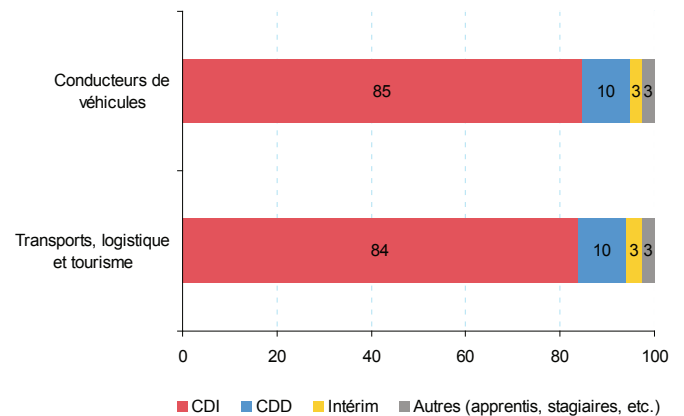
Les métiers de conducteurs de véhicules se classent par ailleurs parmi les métiers dits « verdissants » (*définitions*). Pour répondre aux enjeux environnementaux, les formations relatives à l'obtention ou au renouvellement de la carte de qualification de conducteur (CQC) intègrent dorénavant des modules d'éco-conduite, destinés à réduire la consommation de carburants. ■

34 Pyramides des âges des conducteurs de véhicules en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 12% des conducteurs de véhicules ont entre 35 et 39 ans.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

35 Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 84% des salariés du domaine professionnel des transports, logistique et tourisme ont un CDI.
 Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

36 Chiffres clés

	Famille professionnelle	Famille professionnelle	Famille professionnelle	Famille professionnelle (niv. 87)	Domaine professionnel
	Conducteurs de transport en commun sur route	Conducteurs et livreurs sur courte distance	Conducteurs routiers	Conducteurs de véhicules	Transports, logistique et tourisme
Âge médian	37	41	39	39	39
Part des 50 ans et plus (en %)	32	27	24	26	24
Part des femmes (en %)	14	2	3	5	13
Part des natifs de la région (en %)	55	54	46	52	53
Principales nationalités (actuelles, en %)	Française : 84 % Brésilienne : 10 %	Française : 85 % Haïtienne : 6 %	Française : 73 % Brésilienne : 13 %	Française : 79 % Brésilienne : 8 %	Française : 82 % Brésilienne : 6 %
Part de non-salarié (en %)	0	0	40	22	12
Aucun diplôme (en %)	41	50	36	44	34
Qualification dominante (en %)					
1 ^{ère} spécialité de formation	Formations générales : 22 %	Mécanique, électricité, électronique : 18 %	Mécanique, électricité, électronique : 34 %	Mécanique, électricité, électronique : 23 %	Mécanique, électricité, électronique : 20 %
2 ^{ème} spécialité de formation	Mécanique, électricité, électronique : 16 %	Formations générales : 10 %	Génie civil, construction et bois : 12 %	Génie civil, construction et bois : 8 %	Génie civil, construction et bois : 12 %
Salaire horaire net médian (en €)	ns	10,1	10,2	9,9	10,1
Turnover (en %)	33	32	50	41	40
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)	Transports et entreposage : 85 %	Transports et entreposage : 34 %	Transports et entreposage : 55 %	Transports et entreposage : 51 %	Transports et entreposage : 39 %

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : N4103 : Conduite de transport en commun sur route ; M1603 : Agent de distribution ; N4101 : Conduite de transport de marchandises sur longue distance ; N4104 : Courses et livraisons express ; N4105 : Conduite et livraison par tournées sur courte distance.
 Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.